

ELEVE

ÉCOLE DES GOLFS DE LACANAU

Fiche d'inscription saison 2024/2025

Nom / Prénom : Tel (mob) :

Date de Naissance : **OBLIGATOIRE** : Certificat Médical ou questionnaire de Santé

Adresse :

CP : Commune :

TITULAIRES DE L'AUTORITE PARENTALE:

PÈRE – Nom / Prénom Tel (mob) :

Adresse :

Email (**obligatoire**) : Êtes-vous joueur de golf ?

MÈRE – Nom / Prénom Tel (mob) :

Adresse (si différente) :

Email (**obligatoire**) : Êtes-vous joueuse de golf ?

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :

Nom / Prénom Tel (mob) :

TARIFS ET RÉGLEMENT : Aucun remboursement possible en cours d'année.

Règlement à l'ASGL par chèque, espèces virement ou CB

IBAN : FR76 1090 7000 2516 2211 7283 296

33 Séances de septembre 2024 à juin 2025 : Cours collectifs et compétitions, accès aux parcours Ardilouse, Baganais et Méjanne (sous certaines conditions pour les élèves disposant d'un index).

Tarifs Hors licence 38/35€ et cotisation ASGL 16€

1	KIDS Première année 1 heure hebdo	200€
2	KIDS deuxième année 1h30	260€
3	EVOLUTION 2 heures hebdo + Compétitions avec pro+parcours	350€
4	COMPETITION 1 et 2 - 2h hebdo+compétitionss avec pro+parcours	400€
5	COMPETITION "PERFORMANCE" (NOUVEAU GROUPE) 2025 3H 30 hebdo (mercredi et samedi)	500€
Licence + Cotisation ASGL		
	54 € (7/8 à 17 ans)	51 € (4 à 7/8 ans)

Autorisation de reproduction et de représentation de photographie pour une personne mineure.

Autorisation médicale. Autorisation pour participation aux compétitions. Autorisation pour les déplacements en véhicule personnel des personnes désignées par l'AS des golfs de Lacanau ou d'autres parents. Engagement à respecter la charte de l'école des golfs de Lacanau.

Je soussigné(e) : (Nom/ Prénom du représentant légal)

Domicilié à Code postal : Ville :

Représentant légal de l'enfant : Né le : à :

Autorise* l'ASGL dont le siège est à Lacanau à reproduire ou présenter à titre gracieux la ou les photos prises par lui et représentant le mineur ci-dessus désigné sur le site internet de l'ASGL ou sur tout autre site internet ou supports papiers liés à la pratique du golf ou à la communication autour d'un événement golfique. Cette autorisation est donnée sans limitation de durée à compter de sa signature, mais pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite de votre part adressée à l'ASGL. Cette révocation ne prenant effet que pour les utilisations engagées postérieurement à sa réception par l'ASGL.

Autorise¹ les membres de l'encadrement administratif ou technique des golfs de Lacanau, de l'ASGL, du comité départemental de Gironde, de la ligue de Nouvelle Aquitaine ou de la FFG à prendre les dispositions suivantes en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence (SAMU) afin que le joueur mineur, ci-dessus désigné, soit orienté le cas échéant vers une structure hospitalière. Les représentants légaux seront prévenus dans les meilleurs délais aux fins de mise en relation avec les professionnels de la santé.

Autorise* mon enfant à participer aux compétitions jeunes organisées par l'ASGL, le CD33, la Ligue de Nouvelle Aquitaine ou la FFG.

Autorise* les parents des autres enfants ou les personnes désignées par l'ASGL à transporter mon enfant aux différentes compétitions avec leur véhicule personnel.

Je m'engage à respecter la charte de l'école des golfs de Lacanau ci-jointe (le règlement intérieur vous sera remis en septembre).

Fait à le.....

Signature du représentant légal (précédée de la mention « lu et approuvé »).

¹ Cocher la case si vous êtes d'accord